

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°189

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Accueil d'une élève palestinienne au Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers - La Courneuve pendant l'année scolaire 2017/2018. Versement partiel d'une bourse destinée à l'élève palestinienne.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le contrat de jumelage entre la Commune d'Aubervilliers et la Commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997 ;

Vu le budget municipal 2017 ;

Vu l'intention de coopération signée entre le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine le 30 août 2013 ;

Considérant le projet de convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve fixant les modalités de versement d'une bourse à destination de l'élève Lourd HADWEH ; ce projet de convention est annexé à la présente délibération ;

Considérant que le montant mensuel de ladite bourse s'élève à 380 euros et que cette bourse est accordée pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 30 juin 2018 ;

Considérant que la bourse en question sera versée par la Commune au CRR. A charge pour ce dernier de la reversée à l'élève ;

Considérant que les crédits prévus au budget primitif couvrent la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2017 et que, par conséquent, une nouvelle délibération devra être prise en 2018 afin d'autoriser le versement de la bourse pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention entre la Commune d'Aubervilliers et le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve fixant les modalités de versement d'une bourse à destination de l'élève Lourd HADWEH pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 30 juin 2018.

AUTORISE Madame la Maire à signer ladite convention telle que celle-ci est annexée à la présente délibération.

AUTORISE le versement partiel de la bourse pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017 soit un montant total de 1 140 euros.

DIT que la dépense est inscrite au budget primitif 2017 au 002/657358/048/CRR.

Reçu en préfecture le : 22/09/17
Publié le : 22/09/17
Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

